

Refusons la dénaturation de notre métier!



Exigeons le retrait du projet d'évaluation des enseignants!



Le ministre a annoncé **une modification radicale de l'évaluation et de l'avancement d'échelon** des enseignants à partir de la rentrée de septembre 2012.

Il transpose ainsi aux enseignants le système d'évaluation progressivement mis en place dans la Fonction publique depuis 3 ans.

L'actuel double système d'évaluation / notation (60 % par l'inspecteur de la discipline et 40 % par le chef d'établissement) serait remplacé par **une évaluation unique**, opérée tous les 3 ans, **par le seul chef d'établissement**.

Cette annonce confirme la tendance déjà dénoncée dans de précédents bulletins nationaux : **les inspecteurs deviennent de simples auxiliaires des personnels de direction**.

Exit donc l'évaluation de l'enseignement disciplinaire qui constitue la mission première du professeur qui **deviendrait un pédagogue généraliste**, sorte d'O.S. de l'éducation, évalué par un chef d'établissement généraliste n'ayant aucune compétence particulière pour inspecter dans la discipline du professeur.

Or, s'ils sont de fait des fonctionnaires, les professeurs des collèges et des lycées exercent **une mission bien particulière** qui a jusqu'à présent justifié un recrutement, des horaires, des conditions de service, un système de notation et d'avancement spécifiques définis dans **des statuts particuliers**.

Le nouveau système d'évaluation ressemble fort à une opération de normalisation destinée à **faire rentrer les professeurs dans les rangs des fonctionnaires lambda**.

Il s'agit donc d'un bouleversement complet de la nature de notre métier qui ne pourrait qu'aggraver le déficit de considération dont souffre déjà notre profession.

Bien entendu, **cet alignement en annonce d'autres** et notamment celui, plus ou moins progressif, de **l'horaire de service**.

Et comme toutes les réformes doivent permettre au gouvernement de **réaliser des économies**, cette nouvelle évaluation s'accompagnerait d'un **ralentissement quasi général des promotions d'échelon**, tempéré ou aggravé au bon vouloir des chefs d'établissement.

Le gouvernement réaliserait donc **des économies, à la fois sur le salaire des actifs et sur le montant des retraites** des futurs pensionnés (moins de collègues à l'échelon terminal de leur catégorie).

Par ce projet d'évaluation et de ralentissement des déroulements de carrières, le ministre poursuit **trois objectifs** :

- **faire pression sur les enseignants** jugés trop réfractaires afin de les rendre plus dociles,
- **réaliser des économies,**
- **et affaiblir les syndicats.**

Pour le SNCL, c'est un non catégorique !



Non à la dénaturation de notre métier!

Non à la suppression de la double évaluation inspecteur/chef d'établissement, et au renforcement des pouvoirs des chefs d'établissements!

Non au ralentissement de carrière entraînant une perte de pouvoir d'achat!

C'est pourquoi le SNCL appelle les personnels du second degré à participer à la grève et aux manifestations qui seront organisées le **15 décembre**



2011, à s'associer aux initiatives d'établissements et à **signer la pétition intersyndicale sur le site Internet du SNCL**.

Vous trouverez en page 2 le communiqué de presse concernant l'appel à la grève du jeudi 15 décembre lancé par l'interfédérale.



Appel à la grève des personnels enseignants d'éducation et d'orientation le 15 décembre !

Les sujets de désaccords et de mécontentements sont aujourd'hui très nombreux dans l'Éducation nationale : suppressions massives de postes, dégradation des conditions de scolarisation des élèves, conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels... autant de mesures qui ne sont pas au service de la réussite de tous. Le gouvernement refuse de pratiquer un dialogue social digne de ce nom.

Dans ce contexte, le ministre de l'Éducation nationale veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :

- le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015 ;
- la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique

Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur.

Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.

Les fédérations syndicales signataires condamnent ces projets que le ministère veut imposer dès la rentrée 2012. Il est désormais de la responsabilité du ministère de mettre un terme à ce conflit en retirant ce texte et en ouvrant de véritables négociations sur cette question.

Elles appellent les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (éducation nationale et enseignement agricole), à être massivement en grève le 15 décembre prochain pour exiger le retrait des projets de texte sur l'évaluation.

Journée unique de mémoire



Le président de la République a récemment émis le souhait que le 11 novembre devienne une journée unique en mémoire de tous les morts tombés pour la France.

Il a également précisé qu'il ne supprimerait aucune commémoration.

Cette journée unique signifie-t-elle que le jour férié du 8 mai serait supprimé tout en maintenant les commémorations?

Cela expliquerait que le gouvernement ait aussi facilement renoncé à instaurer une deuxième journée de solidarité initialement évoquée lors de l'annonce des mesures d'austérité par le premier ministre.



Jour de carence

Par souci « d'équité » avec les salariés du privé auxquels trois jours de carence sont appliqués en cas d'arrêt maladie, le premier ministre a jugé « raisonnable » d'instaurer également un jour de carence pour les fonctionnaires dans la même situation.



A cette différence près que dans le privé, les trois jours après lesquels les salariés sont indemnisés par l'assurance maladie sont le plus souvent compensés par l'employeur, ce qui ne sera évidemment pas le cas pour les fonctionnaires...

« L'équité » peut donc cacher une inégalité...